

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 27 (1981)

Heft: 3

Artikel: "Terres de Fribourg"

Autor: Vernet, Thierry

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des frais généraux que l'on ne pouvait point tout simplement reporter sur le prix de l'abonnement, car vu le cours élevé du franc suisse, l'*«echo»* serait devenu trop onéreux à l'étranger pour bon nombre de personnes; il convient encore de mentionner les difficultés d'acheminement postal aussi bien pour des pays limitrophes que d'outre-mer, auxquelles venaient s'ajouter souvent des problèmes douaniers qui ne pouvaient que nous conduire à une concentration de nos forces dans ce domaine de l'information écrite.

D'autre part, le nombre d'abonnés continuant à diminuer année après année malgré tous nos efforts, nous avions atteint une situation telle que les dépenses occasionnées ne pouvaient plus se justifier. Or depuis plusieurs années, nous disposons à côté de l'*«echo»* de la présente publication dont le titre varie d'une communauté helvétique à l'autre, puisque ce sont elles qui ont pu choisir le titre

qu'elles voulaient donner à la *«Revue»*. Cette dernière, éditée en étroite collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères qui en supporte la majorité des coûts, est adressée à chaque famille, voire personne seule à l'étranger, pour autant qu'elle soit immatriculée auprès de la représentation officielle suisse de son pays de résidence habituel. La *«Revue»* est maintenant bien introduite, chacune et chacun d'entre vous ayant pu apprécier les articles de première importance en votre faveur. Nous ne manquerons point d'y ajouter un peu de *«l'esprit»* qui régnait dans l'*«echo»* et en tout premier lieu, nous reprenons pour mettre en évidence les pages de l'Organisation des Suisses de l'étranger le sigle bien connu de l'*«echo»*.

Néanmoins, vu le nombre de pages limité de la présente publication, nous nous verrons dans l'obligation de faire un choix très strict des informations, mais par contre nous

avons l'avantage fort appréciable de toucher l'ensemble des Suisses de l'étranger immatriculés, et par là les anciens et fidèles lectrices et lecteurs de l'*«echo»*. Cette constatation diminue quelque peu l'amertume engendrée par la disparition de l'*«echo»* dans la forme qui vous était chère, et nous nous réjouissons de la poursuite des contacts fructueux que nous avons connus ces dernières décennies.

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour remercier le Service des Suisses de l'étranger du Département fédéral des affaires étrangères, en premier lieu le ministre Jaccard et ses collaborateurs, pour l'aide précieuse qu'ils nous apportent dans le domaine de l'information, ainsi que l'ensemble des personnes à l'étranger qui œuvrent souvent dans l'ombre à la réalisation et aux travaux d'acheminement de cette publication.

Marcel Ney

«Terres de Fribourg»

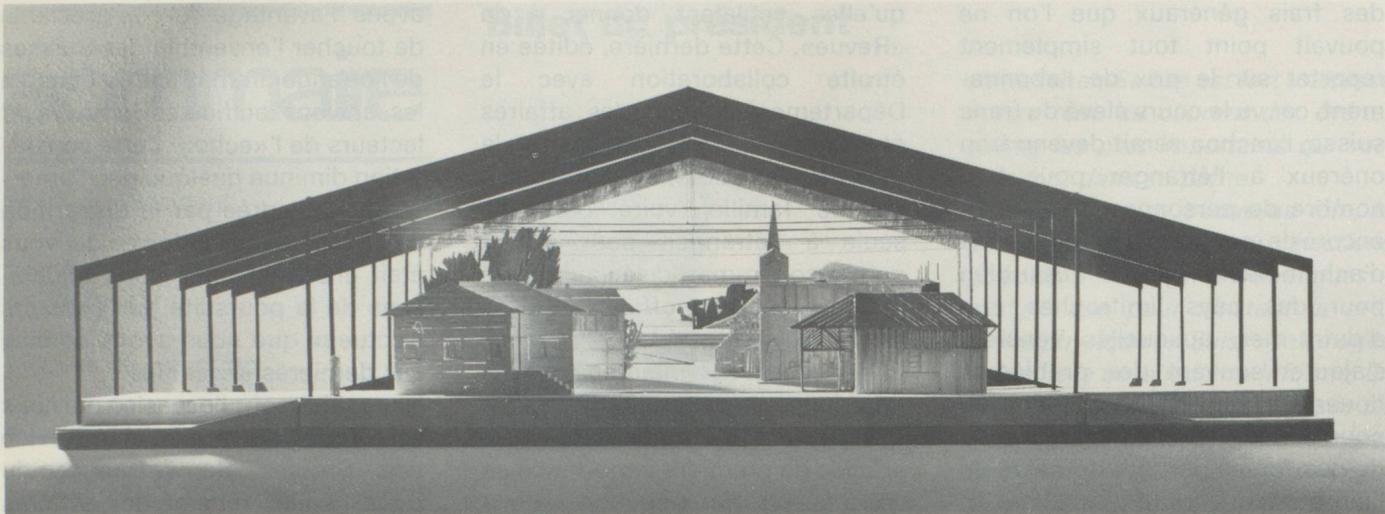
Notes sur la conception du spectacle

Un «Festspiel» (mal traduit en Suisse romande par festival) rassemblant les sept terres de Fribourg, pour célébrer le 500^e anniversaire de l'entrée du canton dans la Confédération. Un spectacle «de haute tenue artistique, ne négligeant pas le folklore, évoquant la situation historique, mais aussi la réalité présente et même pressentant l'avenir». C'était là les thèmes principaux du cahier des charges proposé à l'auteur metteur en scène.

Amateur est le Fribourgeois; de chant d'abord: ici on compte 44 chanteurs pour 1000 habitants. Le Fribourgeois aime aussi le jeu: sa scène est le comique de son existence, avec parfois des cassures tragiques. Comédie et tragédie,

Les organisateurs du spectacle, de gauche à droite:
Abbé Pierre Kaelin, Jean Winiger et Thierry Vernet





Maquette de la scène et du décor, échelle 1/50

première forme du théâtre occidental; expression sociale et religieuse. Le spectacle «Terres de Fribourg» sera donc lyrique, avec une action dramatique, au fil de laquelle on pourra se reconnaître et rire, méditer et si possible s'élever.

Mais le Fribourgeois est divers. Ses sept pays s'inclinent des préalpes au lac, sur un plan de douces collines. La lumière du jour vient de là-haut et meurt là-bas dans la plaine et sur l'eau. Chacun a une voix ou accent particulier. Et chacun veut se faire entendre, semble-t-il. Tout Fribourgeois a senti un jour que «le pauvre est celui qui n'est pas entendu».

Sur le plan incliné du jour au soir, des alpes au lac, plan traversé par la Sarine, frontière linguistique, un village.

Deux rôles antagonistes: Pierre et Michel. Pierre, père de Françoise, Michel, époux de Françoise. Celle-ci dans le spectacle du village sera la ville de Fribourg, Pierre son père sera le représentant des cantons-campagne à la diète de Stans, et Michel son mari l'avoyer de Fribourg, demandant à entrer dans la Confédération. 1481, transition entre deux époques, et qui plus tard entrera dans le jeu européen. 1981, transition vers quel temps dans le jeu du monde? Dans la vie comme

au théâtre, Pierre et Michel s'opposent. Un projet, tenu encore secret, et défendu par Pierre, devrait amener la vente de toute une partie du village. Certains en retireront de gros avantages matériels. D'autres se sentent exclus d'un marché, qui pourtant concerne leur vie, demain, sur ce coin de terre. Cette forme du théâtre dans le théâtre permet d'évoquer le passé plus que de le représenter, de jouer des coutumes (comme la bénichon) avec leur parfum d'autrefois, de faire venir à la lumière ce qui a trop longtemps été caché dans l'ombre et qui apparaîtra par le jeu d'une superstition, d'un complot, tout ce qui compose, en définitive, le drapeau noir et blanc de Fribourg.

Jean Winiger

Notes sur la scénographie

Il s'agit de disposer le cadre d'une action dramatique et lyrique, qui réunira à chaque représentation deux mille cinq cents spectateurs et plus de trois cent cinquante participants: acteurs, choristes, musiciens et techniciens. Cela dans le plus beau site qui soit, trouvé après maintes recherches: la Prairie des Neiges, au pied de la Cathédrale, site rural en pleine ville. Tout-à-fait ce qui convient.

L'action se développe dans un

village du pays de Fribourg. On obtient ainsi une scène dotée de la respiration nécessaire à tout ouvrage lyrique. Il faut de l'espace pour que l'esprit (et la musique) puisse y souffler librement. L'image est traitée dans un réalisme sans lourdeur, sur le mode familier, dans lequel, je l'espère, chacun pourra se reconnaître.

Trois types de costumes sont nécessaires à la représentation. Premièrement, des costumes «de tous les jours», les vêtements personnels des comédiens, personnages de 1981. Deuxièmement, les costumes folkloriques des sept districts du canton, ceux des chœurs participant au spectacle. Troisièmement, des costumes historiques, dessinés et confectionnés pour l'occasion, ceux des personnages de 1481.

Devant la vaste scène, des gradins, dont le profil suit au plus près la courbe du terrain, s'étagent en un léger arc de cercle, afin que tous les participants et les spectateurs soient vraiment réunis en une même action, réunis autour de la musique, qui par la création et sous la direction de Pierre Kaelin, est physiquement au centre du théâtre. C'est avec confiance que nous nous préparons aux soirées de juin et juillet 1981. Thierry Vernet